



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

Paris, le lundi 4 juillet 2016

Objet : FCPI Partenariat & Innovation 3 – Deuxième distribution

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteur de parts A du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) PARTENARIAT & INNOVATION 3 (FR0010788919) géré par notre société.

Le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 3, constitué en décembre 2009, après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés innovantes, accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions.

Les dernières cessions ont permis au FCPI de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder à sa deuxième distribution, d'un montant unitaire de **15€ par part A**.

Compte tenu du nombre de parts que vous détenez, vous recevrez un montant de **XX euros**. Avec cette deuxième distribution, s'ajoutant au versement de 105€ par part intervenu en novembre 2015, vous aurez perçu un montant de 120€ par part A, soit 120% du montant de votre souscription.

Cette distribution sera effectuée, **à partir du 27 juillet 2016**, par virement sur votre compte dans l'établissement bancaire qui détient vos parts ou, pour les porteurs en nominatif pur, par chèque.

Les prélèvements sociaux (CSG/CRDS/RSA) de 15,5%, calculés sur le montant distribué excédant le montant nominal, seront directement retenus sur les sommes distribuées.

Nous continuons à chercher activement des opportunités de sortie auprès d'investisseurs industriels ou financiers pour les lignes restantes en portefeuille, et espérons être en mesure de réaliser de nouvelles distributions dans les années à venir.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Cap